

La Formation Sauvetage secourisme du travail (SST)

**UNE FORMATION DESTINEE A PORTER SECOURS MAIS EGALEMENT JUGEE INDISPENSABLE
POUR LA PREVENTION DES RISQUES EN ENTREPRISE**

Objectifs :

Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise.

Public concerné et Prérequis :

Tout salarié peut devenir sauveteur secouriste du travail, sans prérequis particulier.

Déroulement / Lieu de formation :

- 14h (2 jours)
- 4 à 10 participants
- Dans vos locaux ou au sein de notre centre de formation. *Local accessible aux PMR - Référent handicap au sein de l'auto-école : Sonia M.*

Pédagogie :

Le centre comprend des salles de formation aménagées, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Équipements : PC, matériel audiovisuel, vidéo projecteur, écran numériques tactiles, imprimante.

Le plan « Sauvetage secourisme du travail » sera remis aux participants à l'issue de la formation initiale.

Mannequins secourisme (adulte, enfant et nourrisson), défibrillateur et maquillage cinéma afin de mettre les stagiaires en situation pédagogique.

Méthodes pédagogiques : Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

Évaluation :

Mise en situation d'accident du travail simulée, le candidat devra montrer sa capacité à mettre œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement, délivrance d'une attestation et d'un certificat de sauveteur secouriste du travail valable 2 ans.

Programme de Formation :

Domaine de compétences 1 :

Identifier le rôle du SST dans l'entreprise.

Protéger :

- L'alerte et la protection des populations.
- Alertes particulières (aménagements hydrauliques, attaque terroriste).
- L'analyse de l'accident et la protection.
- Dégagement d'urgence.

Examiner :

- La victime saigne t-elle abondamment ?
- La victime s'étouffe t-elle ?
- La victime répond-elle ?
- La victime respire t-elle ?

Faire alerter ou alerter :

- Qui alerter ? / Message d'alerte

Secourir

- Le saignement abondant : compression manuelle, pansement compressif, garrot tourniquet.
- La victime s'étouffe
- La victime est inconsciente mais respire : PLS.
- La victime est inconsciente mais ne respire pas : RCP et défibrillateur.
- La victime se plaint d'un malaise.
- Brûlures.
- Douleurs empêchant certains mouvements.

Domaine de compétences 2 :

Rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise :

- Accident du travail.
- Accident de trajet.
- Maladie professionnelle.
- Les acteurs internes et externes de la prévention.
- Les obligations et le DUERP.

Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention :

- Chasse aux risques.
- Les 9 principes de la prévention.
- Informer les personnes désignées dans le plan de prévention de(s) la situation(s) dangereuse(s) repérée(s).